Assemblée Générale du 28 avril 2015

Questions écrites posées au Conseil d'administration de GDF SUEZ

* *

Pour mémoire, les questions écrites, pour être recevables, doivent être adressées au Président-Directeur Général et envoyées au siège social de la société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à compter de la disposition des documents à la consultation (le 10 avril) et au plus tard 4 jours ouvrés avant l'assemblée (le 22 avril). Elles doivent, enfin, être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des actions.

Une dizaine de questions écrites a été reçue, posées par 3 actionnaires.

Le texte de ces questions est résumé sans en dénaturer le sens dès lors qu'il n'est pas utile de les reprendre in extenso pour leur bonne compréhension.

Une réponse est prévue à chaque question posée, quand bien même certaines questions trouveront-elles réponse dans les exposés de l'Assemblée Générale.

L'article L. 225-108 alinéa 4 du Code de commerce permet au Conseil d'administration de répondre aux questions écrites des actionnaires sans qu'elles soient reprises en Assemblée générale dès lors qu'elles figurent sur le site internet de la société dans une rubrique consacrée aux questions-réponses.

*
* *

Trois questions ont été posées par M. Victor FREMAUX, actionnaire individuel et Président de l'Association des Agents et Citoyens Actionnaires d'EDF et GDF (ACA).

La première question porte sur les garanties que le Groupe peut apporter pour que « la rente gazière dégagée en France et la rente nucléaire dégagée en Belgique ne soient pas dévoyées dans des aventures énergétiques ailleurs dans le monde ».

Réponse apportée :

La force de GDF SUEZ est d'être un groupe industriel avec une implantation géographique étendue et une large gamme d'activités. Ces deux facteurs de diversification permettent à GDF SUEZ de compenser des difficultés transitoires sur certains secteurs d'activités ou géographies par de bons résultats dans d'autres, lui conférant ainsi une forte résilience.
En aucun cas les activités du Groupe dans le gaz en France ou dans le nucléaire en Belgique ne peuvent être qualifiées de rentes.

D'ailleurs, dans la période récente, les activités du Groupe en Europe sont plutôt celles qui ont connu des difficultés, et ont été compensées par de bons résultats à l'international et dans les services. Ainsi, en 2014, l'EBITDA de la branche Energie Europe était par rapport à 2013 en baisse de 11,5 %, contre une hausse de 1,4 % pour la branche Energy International et de 3,2 % pour la branche Energie Services.

La deuxième question porte sur la manière dont le Groupe peut, dans un contexte gazier européen rendu difficile notamment par la crise ukrainienne, concevoir d'exercer son activité gazière en satisfaisant aux exigences de sécurité des approvisionnements, de compétitivité et de qualité du service, sans opérer une réintégration de ses activités gazières.

Réponse apportée :

Le groupe GDF SUEZ participe à la sécurité d'approvisionnement de la France et de l'Europe en tant que gestionnaire d'infrastructures (stockages, terminaux méthaniers, réseaux de transport et de distribution) et en tant que fournisseur de gaz et d'électricité.

L'approvisionnement en gaz naturel du Groupe est réalisé au travers d'un portefeuille de 1 296 TWh parmi les plus diversifiés du monde, dont 555 TWh correspondent à des contrats long terme en provenance de plus d'une dizaine de pays. Ces contrats offrent à GDF SUEZ la visibilité nécessaire pour assurer son développement et la sécurité de ses approvisionnements.

Par ailleurs, le groupe GDF SUEZ s'attache à promouvoir auprès des pouvoirs publics français et européen la mise en œuvre de standards de sécurité d'approvisionnement élevés, permettant de mieux prémunir les clients contre les risques de rupture d'approvisionnement, par exemple liés à des crises géopolitiques. La réintégration des activités gazières de GDF SUEZ n'est en revanche pas possible, car elle serait contraire au droit européen. En effet, les trois paquets marché intérieur de l'énergie (directive 2009/73/CE pour le gaz) ont progressivement organisé la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité eu Europe, et imposent une séparation des activités de production et de fourniture d'une part ; et d'infrastructures de transport et de distribution d'autre part.

La troisième question porte sur la demande de lecture en séance par le Président des questions écrites posées par les actionnaires et la communication par oral en séance des réponses apportées par le Conseil d'administration.

Réponse apportée :

Comme le Président de séance et le secrétaire de l'assemblée générale l'annoncent d'emblée en assemblée depuis plusieurs années, GDF SUEZ publie sur son site internet, en amont de l'assemblée, les questions écrites posées par les actionnaires et les réponses apportées par le Conseil, afin que les actionnaires puissent en prendre connaissance avant la tenue de l'assemblée, ce qui est une bonne pratique.

Ce procédé, qui est conforme à la réglementation (article L. 225-108, al. 4 du Code de commerce) et à une pratique établie particulièrement adaptée lorsque le nombre de questions écrites est élevé, permet de répondre aux actionnaires tout en laissant une large part au dialogue entre la direction et les actionnaires présents en assemblée, étant rappelé que tout actionnaire conserve la possibilité d'assister à l'assemblée générale afin de participer aux débats quand bien même sa question et la réponse du Conseil auraient déjà été publiées sur le site internet de la Société.

* *

Quatre questions ont été posées par M. Antoine AUGÉ, Président de l'Association des Actionnaires salariés et anciens salariés du groupe GDF SUEZ (AG2S).

La première question porte sur les moyens mis en œuvre par le Groupe à l'effet de prendre en compte le risque pays au Yémen compte tenu de l'instabilité politique et la situation actuelle de belligérance dans cette région du monde.

Réponse apportée :

Le risque propre à chaque pays est pris en compte avant chaque décision d'investissement ou d'engagement. Le risque pays est analysé sous plusieurs angles tels que par exemple, économique et financier, juridique, politique et géopolitique.

Pour ce qui concerne le Yémen, les engagements de GDF SUEZ sont limités à un contrat d'approvisionnement, conclu avec Yemen LNG dont Total est un des partenaires et l'opérateur.

Nous ne sommes donc pas investisseurs dans le pays et en conséquence nous ne sommes pas exposés directement sur le plan financier.

Concernant la situation actuelle au Yémen, nous apportons les précisions suivantes :

- ✓ Il n'y a pas d'escale d'un bateau de la flotte de GDF SUEZ au Yémen tant que la situation actuelle perdure,
- ✓ l'impact pour nos clients sera limité grâce notamment à notre portefeuille diversifié d'approvisionnements LT, notre flotte de 14 navires ainsi que notre aptitude à recourir au marché du GNL.

La deuxième question porte sur la manière dont les mesures et les modalités mises en œuvre dans le cadre du projet d'entreprise au service du développement du Groupe récemment présenté, éviteront le « risque « holding » qui juxtapose les intérêts propres des filiales sans le souci de préserver l'intérêt global ».

Réponse apportée :

Le souci de préserver l'intérêt global est au cœur du projet d'entreprise, qui s'inscrit dans la voie engagée depuis déjà de nombreuses années vers la constitution d'un Groupe industriel.

Il repose sur la création de 24 entités opérationnelles (Business Unit), sur un principe de territorialité, aux bornes d'un pays ou d'un groupe de pays. Plus décentralisées, ces entités permettront de gagner en rapidité de réaction et d'efficacité. En complément d'une logique géographique, le projet d'organisation étudiera la constitution de 5 lignes métiers fortes, chargées d'assurer le fonctionnement en réseau des entités du Groupe et de la mise en œuvre de la stratégie d'ensemble dans leur domaine de compétence : chaîne du gaz, production centralisée d'électricité renouvelable et thermique, solutions décentralisées pour les villes et les territoires, solutions pour les entreprises, solutions pour les particuliers et les professionnels.

En instituant un management à deux niveaux, le Comité de Direction Générale et le niveau corporate se rapprochent des opérationnels, et sont mieux à même de les inciter à poursuivre l'intérêt global du Groupe plutôt que leurs intérêts particuliers. De plus, la nouvelle

organisation territoriale vise précisément à avoir une vision Groupe des besoins des clients et de la manière de créer de la valeur à l'échelle de leur territoire, en associant l'ensemble des métiers du Groupe.

La troisième question porte sur les actions que le Groupe envisage de mettre en œuvre pour atteindre le maintien voire le dépassement de l'objectif de détention du capital par les salariés de 3% en particulier sur l'exercice 2015.

Réponse apportée :

Grâce à l'opération 'Link 2014' réalisée en 2014 (plus de 32.000 souscripteurs ont souscrit environ 22,46 millions de titres) et à l'opération réservée aux salariés 'ORS 2015' et l'abondement offert par le Groupe (plus de 22.000 souscripteurs ont souscrit environ 1,36 million de titres), le taux d'actionnariat salarié a monté à 3.21% à fin février 2015. Nous confirmons l'engagement de GDF SUEZ en faveur de l'actionnariat salarié et nous réaliserons des opérations d'actionnariat type Link suivant un cycle régulier.

La quatrième question porte sur les messages que le Groupe souhaite adresser aux investisseurs en matière de robustesse et de pertinence du modèle stratégique dans le contexte où, même si l'année 2014 a vu le cours de bourse augmenter de 14% voire 21% grâce à la politique de dividende, les derniers mois montrent un certain décrochage avec l'évolution générale du CAC 40.

Réponse apportée :

L'année 2014, compte tenu de la mise en place de la nouvelle stratégie du Groupe et de sa nouvelle politique de dividende, a permis au titre de croître de +13,7% (de 17,1€ à 19,43€). La nouvelle stratégie repose sur des fondamentaux qui ont été appréciés par le marché :

- ✓ allocation de Capex entre 9 et 10 milliards par an, avec une dynamique récurrente de croissance,
- ✓ financement des acquisitions via les cessions, permettant d'instaurer la nouvelle stratégie du Groupe,
- ✓ extension à l'International de l'ensemble des activités au-delà de l'IPP et du GNL : Services à l'Energie, E&P, Infrastructures gazières.

Le début d'année a été relativement stable (-1,7% depuis le 1er janvier 2015) malgré une série d'événements défavorables récents :

- ✓ les rumeurs sur le marché de la cession partielle de la participation de l'Etat,
- ✓ l'incertitude sur le redémarrage des centrales nucléaires Doel 3 et Tihange 2 (malgré notre conviction que la problématique des cuves n'engendre aucun problème de sureté nucléaire),
- ✓ la baisse des prix des commodités impactant significativement l'activité E&P, le GNL et l'activité de production électrique *merchant*, compensée par un Plan d'Action rapide.

Le projet d'Entreprise annoncé début avril 2015, a pour vocation d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie de développement. Il repose sur trois objectifs :

- ✓ accélérer son développement,
- ✓ en faire un Groupe plus que jamais utile aux hommes,
- ✓ et construire un projet d'entreprise dont les salariés seront les artisans et les ambassadeurs.

* *

Trois (sous-)questions ont été posées par M. Jean-Paul ESCOFFIER, Président de l'Association de Défense des Actionnaires Salariés des Groupes EDF et GDF SUEZ (A.D.A.S).

Les questions portent sur (i) le positionnement du Groupe concernant le risque de déclin de la chaîne gazière en France renforcé par le désengagement de l'Etat évoqué fin 2014, (ii) la possibilité de concevoir la transition énergétique sans le gaz et (iii) le point de savoir si le gaz reste une énergie compétitive grâce à sa capacité d'être, au regard des évolutions technologiques, une énergie renouvelable.

Réponses apportées :

Le groupe GDF SUEZ partage pleinement la vision de l'importance de la chaine gazière en France et du rôle du gaz dans le monde pour engager la transition énergétique. Au travers de ses activités de fournisseur et de commercialisateur, mais également de ses différentes filiales dans les infrastructures gazières (Storengy, Elengy, GrDF, GRTgaz), le groupe GDF SUEZ est présent sur l'ensemble de la chaine de valeur du gaz. Pour répondre à la demande de ses clients, GDF SUEZ détient un portefeuille d'approvisionnement de 1 296 TWh parmi les plus diversifiés du monde, dont 555 TWh correspondent à des contrats long terme en provenance de plus d'une dizaine de pays. A chaque fois qu'il en a l'occasion, et notamment dans le cadre des débats sur le projet de loi relatif à la transition énergétique, le Groupe porte auprès des pouvoirs publics, en direct et au travers des associations professionnelles, le message de l'importance du gaz dans la transition énergétique.

*
* *

Paris, le 28 avril 2015

Le Conseil d'administration